

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU GS CORNIER DU 13/11/2014

Les écoles maternelle et élémentaire se sont réunies pour un conseil commun en présence des Directrices du Centre de Loisirs, Mesdames Léa Délibanti et Manelle Brizard, de Monsieur le Maire d'arrondissement Monsieur Kimelfeld et son adjointe aux affaires scolaires.

### • REGLEMENT INTERIEUR :

La séance débute par l'examen détaillé, point par point, du nouveau règlement intérieur, valable pour les temps scolaire et périscolaire. Des amendements sont discutés et le règlement est voté. Il est consultable sur le blog de l'école à l'adresse :

[http://www.i-citoyen.com/user/00000/1264/Reglement\\_2014.pdf](http://www.i-citoyen.com/user/00000/1264/Reglement_2014.pdf).

### • PERISCOLAIRE :

Présentation des Directrices du Centre de Loisirs de la maternelle, Mme Manelle Brizard, et de l'élémentaire, Mme Léa Délibanti et de l'organisation des activités périscolaires.

En élémentaire : on compte 13 animateurs (+ les ATSEP + le personnel du restaurant scolaire le midi) pour 290 élèves inscrits. L'année est divisée en 5 périodes (de vacances à vacances).

La *pause méridienne* s'articule désormais en 3 temps d'environ 45 minutes chacun :

1) jeux libres dans la cour (récré), 2) passage au self, 3) pratique de l'activité choisie (l'ordre des 3 temps dépendant de l'heure de passage au self).

Pour chaque période, 7 activités et un temps libre (bibliothèque, jeux, discussion) sont proposées au choix. Chaque enfant en choisit 2 : une pratiquée le lundi et le mardi, l'autre le jeudi et le vendredi, et ce, pendant toute la période. Les Directeurs d'école soulignent que le temps de midi s'est nettement amélioré depuis la mise en place du centre de loisirs.

Le *vendredi après-midi*, ce sont 3 pôles d'activités qui sont proposés au choix à chacune des 5 périodes : Arts & culture, Sport et Grands jeux. Les enfants sont répartis en groupes de niveaux (CP/CE1/CE2 et CM1/CM2). Des animateurs, sportifs ou non (artistes, animateurs grands jeux) tournent sur les différents niveaux. Les activités durent environ 2h, de 14 à 16h, les 2 autres 1/2 heures sont consacrées aux regroupements et répartitions. 1 animateur sur 2 a le BAFA.

En maternelle : on compte 6 animateurs et 8 ATSEM le midi (pour 140 enfants en moyenne chaque jour) et 11 animateurs le vendredi après-midi pour 150 élèves inscrits (et une moyenne de 120 présents).

La *pause méridienne* s'articule désormais en 3 temps : 1) jeux libres dans la cour (récré) pendant 10 minutes environ, 2) rassemblement pour pratique d'une activité (parcours, lecture, temps libre en intérieur et en extérieur, etc.), 3) restaurant scolaire (l'ordre des 3 temps dépendant de l'heure de service de cantine).

Le *vendredi après-midi*, on compte 1 animateur par classe et par période qui propose une activité (BCD, salle d'évolution). Pour les plus petits, 2 animateurs encadrent la sieste (qui est plutôt un temps calme) puis des activités pratiquées dans 2 lieux et en plein air.

A 16h30, les enfants sont récupérés dans leur classe et la garderie se tient toujours en salle d'évolution ou dans la cour par beau temps.

Il est rappelé que les Centres de loisirs obéissent aux lois Jeunesse et Sports et qu'il est donc de la responsabilité du centre de savoir quel enfant part avec qui. Aussi, à compter du vendredi 21/11/2014, les parents devront venir chercher leur enfant EN CLASSE, y compris en ELEMENTAIRE, à 16h30, ou signer une autorisation de sortie. Cela permettra par ailleurs de résoudre les problèmes de rangement des cartables (qui resteront donc dans les classes) et de sécurité liée aux entrées et sorties de l'école. En outre, pour plus de transparence le créneau horaire pour aller chercher les enfants à la garderie du vendredi seront désormais alignés sur ceux des autres jours (entre 17h et 17h30). Enfin, grâce à l'utilisation de locaux de la Maison des Associations, il y a désormais suffisamment de salles disponibles pour abriter les différentes activités en intérieur pour la période hivernale.

En conclusion : les difficultés liées à la mise en place du périscolaire semblent pour la plupart résolues, en termes de sécurité et en termes d'organisation (des plannings de la période à venir seront désormais distribués à la fin de chaque période pour permettre aux enfants de faire leur choix et aux parents d'être informés).

En revanche, sont signalées des punitions collectives, pour certaines humiliantes, infligées par certains animateurs. Les Directrices du Centre de Loisirs n'étaient pas au courant et vont enquêter.

Le Comité de suivi et de pilotage des activités périscolaires doit être voté au prochain conseil municipal du 24/11. Il devrait être mis en place par arrondissement, pour chaque centre de loisirs et les premières réunions devraient avoir lieu entre décembre et janvier.

La demande des parents d'être invités sur le temps de midi ou le vendredi après-midi est accepté par les Directrices du Centre de Loisirs.

• **KERMESSE :**

Le bilan de la kermesse 2014 est positif : il a rapporté à 150 EUR par classe et 1000€ en collectif, qui ont permis de renouveler les banquettes de la BCD. Les directeurs remercient les parents pour leur engagement durant cet événement.

La kermesse 2015 se déroulera le jeudi 25 juin (le vendredi n'étant plus du temps scolaire). Les organisateurs de l'an dernier sont invités à « rempiler » pour 2015.

• **PROJETS D'ECOLE :**

- Fête des Lumières : lundi 8/12, 18h vin chaud et présentation des projets des cycles 3 (à déterminer), 2 (LED) et 1 (lumignons).

- Classe bleue : les 3 CE2 sont partis grâce aux subventions de la ville et aux divers projets de financement (vente de pizzas, de sapins)

- Classe verte CE1 : 2 CE1 sur les 3 étaient concernés mais le projet ne sera pas financé par la Ville. Annick Béraud (CE1) déplore que pour la 2e année consécutive, son projet n'aboutisse pas. Le Maire rappelle que les subventions sont accordées au niveau de la Ville (et non de l'arrondissement) selon des critères prédéfinis. Il est également rappelé qu'il n'existe pas de subvention pour les classes vertes en maternelle.

- Classe verte CM1 : la demande a été acceptée. Les 3 CM1 partiront en classe verte au printemps. Il est souligné que les élèves de ce "millésime" n'étaient encore jamais partis, critère qui a probablement joué en la faveur du projet. Les enseignants organiseront des réunions sur la classe verte en temps utile.

Il est tard, les autres projets d'école seront présentés au prochain conseil.

**TRAVAUX :**

**Le bâtiment qui constitue l'îlot central de la maternelle date des années 1970 et mériterait une réfection, déjà évoquée lors du CE du 13/11/2012. L'isolation thermique est, entre autres, à refaire. Un échéancier est demandé. Le Maire propose de réunir parents, DDEN, directeurs, enseignants et services techniques pour faire le point sur les besoins.**

**Renouvellement des demandes urgentes : traçages au sol dans la cour de la Maison des associations, fin de la mise sur organigramme des serrures de l'îlot central, déménagement de la salle informatique, réhabilitation de 2 sanitaires enfants dans l'arrière salle de la classe 8, qui accueille des Tout Petits.**

Le conseil se clôture à 20h00 et est suivi par un pot de l'amitié, offert par les parents élus.

**Prochains conseils : jeudi 5 mars et jeudi 18 juin 2015**